

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES  
DECISION D'ATTRIBUTION

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE  
Place Clémenceau  
CS 30138  
64404 OOLORON SAINTE-MARIE Cedex  
Tél : 05 59 39 99 99  
Fax : 05 59 39 80 83  
N° Siret : 21640422800019

**B - Objet de la consultation.**

La présente consultation concerne un marché **d'assurances**.

Elle est passée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

**C - Déroulement de la consultation.**

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ **Publicité :**

Support : BOAMP/JOUE le 3/07/2024

Profil acheteur [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

■ **Date et heures limites de réception des offres :** le 20/09/2024 à 12 heures

■ **Délai de validité des offres :** 120 jours

■ **Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :**  NON OU  OUI

(Cocher la case correspondante.)

**D - Composition de la commission d'appel d'offres.**

Lors de sa réunion en date du 25 septembre 2024, la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

**D1 - Membres à voix délibérative :**

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
M. Bernard UTHURRY	Maire et Président de la CAO	T
Mme Brigitte ROSSI	Adjointe au Maire	T
M. Sami BOURI	Adjoint au Maire	T
M. Raymond VILLALBA	Conseiller Municipal	T
M. André LABARTHE	Conseiller Municipal	T

**D2 - Membres à voix consultative :**

Nom et prénom	Qualité
M. Laurent PARIS	Directeur Général des Services
Mme Cathy GARCES	Responsable Service financier
M. Jean-Baptiste RAMON	Expert audit et conseil en Assurances
M. David LADEVIX	Directeur adjoint des Services Techniques

**E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.****■ Le quorum est atteint :**

(Cocher la case correspondante.)

NON OUI 

La commission d'appel d'offres

(Cocher la case correspondante.)

 peut ne peut pas

valablement délibérer.

**■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres :**

(Indiquer le nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.)

Aurélié AGUIAR – Service Marchés Publics – Rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe

**G - Classement des offres.**■ **Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :**

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

 retient le classement proposé ; demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :■ **Résultat des votes :**

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**H - Décision d'attribution.**■ **Au vu du rapport d'analyse des offres et du classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :** d'attribuer le marché aux attributaires suivants :

**Lot 01 « Dommages aux biens et risques annexes » :** 2 offres irrégulières = infructueux.  
La CAO valide une procédure de gré à gré pour attribuer ce lot.

**Lot 02 « Responsabilité civile – défense recours » :** attribué à la SMACL. La CAO retient la variante 1 avec franchise à 1000 € ainsi que la PSE "Atteinte à l'environnement".

**Lot 03 « Flotte automobile et accessoires » :** attribué à NNA. La CAO valide le choix de la variante 1 ainsi que l'ensemble des PSE.

**Lot 04 « Protection juridique de la collectivité » :** attribué à GROUPANA. La CAO retient la variante ainsi que la PSE "protection juridique maîtrise d'ouvrage".

**Lot 05 « Protection juridique et fonctionnelle, défense pénale des agents et élus » :** Infructueux (aucune offre déposée).

 pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ; pour les motifs mentionnés ci-dessous : de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :■ **Résultat des votes :**

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

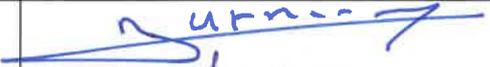
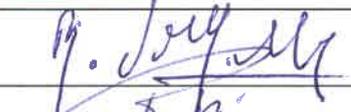
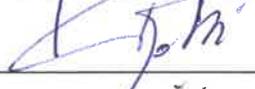
- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**J - Observations des membres de la commission d'appel d'offres.**

Le lot 03 sera résilié à l'issue de la première année et une nouvelle consultation sera menée courant 2025.

Il est demandé une réunion entre les agents de la ville et les agents généraux lors de l'attribution du marché.

**K - Signature des membres de la commission d'appel d'offres.**

NOM	QUALITE	SIGNATURE
UTHURRY Bernard	Maire et Président de la Commission	
VILLALBA Raymond	Conseiller municipal	
ROSSI Brigitte	Adjointe au Maire	
BOURI Sami	Adjoint au Maire	
LABARTHE André	Conseiller municipal	